

LE GRAIN DE SEL - Septembre 2020

Journal d'information FSU Territoriaux : Ville du Mans-CCAS-Le Mans Métropole

Même masqués, restons visibles !

EDITO : Une rentrée 2020 pleine d'incertitudes face à l'avenir.

La pandémie qui a sévi en début d'année a fortement impacté notre quotidien. Elle a entièrement modifié notre vie quotidienne tant sur le plan personnel que professionnel.

Après un été, très particulier, septembre semble être le mois de toutes les incertitudes.

Avec les élections des nouvelles équipes municipales et communautaires, nous souhaitons que des orientations claires soient annoncées et qu'elles s'accompagnent d'un dialogue social basé sur la confiance.

En effet, pendant le confinement, on ne peut pas dire que les organisations syndicales aient été concertées ! Dans certaines collectivités (ex : Nantes), visioconférences, courriers et emails ont été nombreux et fructueux, on ne peut en dire autant pour le Mans et sa Métropole.

Peu ou pas d'informations, et souvent découvertes a posteriori, alors qu'à la réunion du 18 mars, il nous avait été dit que le dialogue serait constant.

Le CHSCT a été quasi-inexistant alors que dans certains départements comme l'Indre et Loire, une réunion mensuelle était organisée. A Nantes, une réunion hebdomadaire a permis une reprise plus sereine des agents.

Au début du confinement, nombre d'agents, dont une partie de l'encadrement, se sont sentis abandonnés : absence de communication, de moyens de protection. Le vécu de la pandémie sur le plan professionnel a parfois généré un grand trouble au sein des équipes. Celles-ci se plaignent de ne pas avoir pu verbaliser, dialoguer sur l'adaptation de leurs missions.

Les vacances d'été auront permis à certains de décompresser mais nombre d'entre vous sont anxieux face à l'avenir, et ce à juste titre, car avec la rentrée, ressurgira la réforme des retraites, la loi de transformation de la Fonction Publique va impacter largement les agents (temps de travail, CAP, etc..)

Ce n'est pas aux agents de payer les conséquences des choix de politiques nationales inéquitables !

Récession économique, récession sociale : le dialogue doit s'imposer ; les agents doivent avoir leur mot à dire.

La Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques refuse tout dégel de la valeur du point d'indice et n'a présenté aucun plan d'ensemble de revalorisation.

Avec le nouveau gouvernement, les masques sont déjà tombés, rien ne change .

La CAP Avancements et Promotions Internes aura lieu le Jeudi 15 Octobre 2020.
N'hésitez pas à nous contacter afin de savoir si vous êtes promouvables.

C A T E G O R I E C

A V A N C E M E N T D E G R A D E

Avancement de grade : Si 10 possibilités, avec un ratio de 50%, le nombre de promouvables sera de 20.
(NC) = Pas de cadre d'emploi dans la collectivité

			POSSIBILITES			
CADRES D'EMPLOIS	GRADES	Ratios	Ville du Mans	CCAS	LMM	
ADJOINT ADMINISTRATIF	Principal de 1ère classe	50%	13	5	12	
	Principal de 2ème classe avec examen				2	
	Principal de 2ème classe au choix		9	1	8	
ADJOINT D'ANIMATION	Principal de 1ère classe	50%	7	2	1	
	Principal de 2ème classe au choix		10		1	
AGENT DE MAITRISE	Principal	50%	8	1	11	
ADJOINT TECHNIQUE	Principal de 1ère classe	50%	34	7	51	
	Principal de 2ème classe avec examen		1		3	
	Principal de 2ème classe au choix		28	4	19	
ADJOINT DU PATRIMOINE	Principal de 1ère classe	50%	3	NC	NC	
	Principal de 2ème classe au choix		3			
ATSEM	Principal de 1ère classe	50%	16			
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	Principal de 1ère classe	50%	4			
AGENT DE POLICE MUNICIPALE	Brigadier-chef Principal	50%	6			
AGENT SOCIAL	Principal de 1ère classe	50%	NC			3
	Principal de 2ème classe au choix					6
AUXILIAIRE DE SOINS	Principal de 1ère classe	50%			8	

P R O M O T I O N I N T E R N E

GRADES	CONDITIONS	Ville du Mans	CCAS	LMM
AGENT DE MAITRISE	A revoir au regard du Tableau des Emplois Permanent et de la demande des services			

Inscriptions Préparation aux Concours et Examens : Date limite : 15 octobre 2020

Attention, les inscriptions doivent parvenir à la DRH - Pôle Formation 15 jours avant le 15 octobre

CONCOURS	EXAMENS PROFESSIONNELS
Adjoint Administratif Principal 2ème classe Technicien Principal 2ème classe Technicien Adjoint Technique Principal 2ème classe Conseiller des APS Principal 2ème classe Educateur des APS 2ème classe Educateur des APS Puéricultrice de classe normale Infirmier en soins généraux Auxiliaire de puériculture Principal 2ème classe	Ingénieur Alinéa 1 Adjoint Technique Principal 2ème classe Educateur des APS Principal 2ème classe Educateur des APS Adjoint d'Animation 2ème classe Adjoint du Patrimoine Principal 2ème classe

F O R M A T I O N T R E M P L I N A / B / C

C A T E G O R I E B**AVANCEMENT DE GRADE**

Avancement de grade : Si 1 possibilité, avec un ratio de 35%, le nombre de promouvables sera de 4.
(NC) = Pas de cadre d'emploi dans la collectivité

CADRES D'EMPLOIS	GRADES	Ratios	POSSIBILITES			
			Ville du Mans	CCAS	LMM	
REDACTEURS	Principal de 1ère classe au choix	50%		1	1	
	Principal de 2ème classe au choix		1		1	
ANIMATEURS	Principal de 1ère classe au choix	50%		NC	1	
	Principal de 2ème classe au choix		1			
TECHNICIENS	Principal de 1ère classe avec examen	50%				1
	Principal de 1ère classe au choix					3
EDUCATEURS DES APS	Principal de 1ère classe au choix	50%	1			NC
	Principal de 2ème classe avec examen		1			
	Principal de 2ème classe au choix		3			

PROMOTION INTERNE

GRADES	CONDITIONS	Ville du Mans - CCAS - LMM
REDACTEUR	Avec ou sans examen professionnel	2
TECHNICIEN PPAL 2EME CLASSE	Avec examen	1
TECHNICIEN	Sans examen	
ANIMATEUR PPAL 2EME CLASSE	Avec examen	2
ANIMATEUR	Sans examen	
CHEF DE POLICE MUNICIPALE	Sans examen	1

C A T E G O R I E A**AVANCEMENT DE GRADE****Possibilités**

CADRES D'EMPLOIS	GRADES	Ratios	Ville du Mans	CCAS	LMM
ADMINISTRATEUR	Hors classe	35%			1
ATTACHE	Hors classe	10%			4
	Principal au choix	35%	1	1	1
INGENIEUR EN CHEF	Hors classe	50%			1
INGENIEUR	Hors classe	10%			4
	Principal	35%			2
PROFESSEUR ENS. ARTISTIQUE	Hors classe	35%	2	NC	NC
CONS. DU PATRIMOINE	En chef	35%	1		
CADRE DE SANTE PARAMEDICAL	De 1ère classe	35%	1		
	Hors classe	35%	1		
PUERICULTRICE	De classe supérieur		1		
	INFIRMIER EN SOINS GENERAUX	Hors classe	35%		
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	De classe exceptionnelle	35%	1	4	
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	De 1ère classe	35%	1	NC	
	De classe exceptionnelle	35%	4		

PROMOTION INTERNE

GRADES	CONDITIONS	Ville du Mans - CCAS - LMM
ATTACHE	Au choix	2
INGENIEUR	Avec ou sans examen	2
CONS. DU PATRIMOINE	Au choix	1
CONS. DE BIBLIOTHEQUE	Au choix	1

Des départs qui interrogent !!!

Depuis plusieurs mois, nous avons vu plusieurs de nos collègues quitter nos collectivités. Certains l'ont fait par choix d'évoluer dans un projet de carrière ou de déménagement, et nous ne pouvons que leur souhaiter bonne réussite.

Par contre, nous constatons également le départ de collègues qui par manque de considération, malgré le travail fourni depuis plusieurs années, ne trouve pas d'autres solutions que de quitter nos collectivités, en laissant un grand vide dans leur secteur d'activités.

Cette situation nous inquiète sur le mode de management à l'œuvre et traduit parfois un manque d'écoute et de prise en considération de l'investissement professionnel et de soutien à nos collègues dans leurs missions.

Nous pouvons également être inquiets du turn-over sur certains services, sans analyse et sans prise en compte des causes de ce chamboulement perpétuel.

Nous espérons que sur le nouveau mandat, l'examen de ces situations devienne une priorité (la FSU l'a d'ores et déjà exprimé au nouvel élu en charge des Ressources Humaines).

Plus que jamais, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) est un outil indispensable au bon fonctionnement de nos services et à un management humain à l'écoute des agents.

Pour la FSU c'est un enjeu primordial, avec la volonté de rendre le meilleur service public possible.

CAP Avancements 2020

La DRH a envoyé aux chefs de service, une note sur les critères d'avancements de grade et de Promotion Interne.

La FSU s'est étonnée de voir de nouveaux critères, non discutés, pénalisant les agents dans leur déroulement de carrière, par exemple :

- « Seuls peuvent être proposés les agents bénéficiant d'un niveau de contribution A et B »
- Entre deux avancements de grade, jusqu'ici possible tous les 2 ans, passage désormais à 3 années !
- Un agent ayant eu un avancement de grade en 2019 n'aurait plus la possibilité de passer en Promotion Interne en 2020...

Au vu de ces exemples, la FSU a interpellé l'Elu aux Ressources Humaines ainsi que l'Administration, le 25 juin : toujours aucune réponse à ce jour (Partenaire un jour...mais pas toujours !)

Les ATSEM en colère

Une assemblée générale s'est tenue à l'initiative de la FSU le 27 août, réunissant 80 collègues ATSEM.

A leur demande, la FSU a réuni l'intersyndicale CGT, FO, UNSA, afin de solliciter d'urgence une réunion de concertation avec le service. Celle-ci s'est tenue le 7 septembre, nous avons exposé les revendications de nos collègues.

Sous prétexte de pandémie Covid, il n'est pas acceptable de modifier un fonctionnement qui a depuis longtemps fait ses preuves et qui permet aux ATSEM des conditions de travail efficaces.

Nous resterons fermes quant à la réponse qui sera apportée.

Un préavis de grève a été déposé, nous espérons que pour des « histoires » de calendrier modifié sans aucune concertation, les collègues ATSEM soient entendues.

Nous vous tiendrons informés des suites de ces échanges avec l'administration.

SLDTER 72 FSU Territoriaux

29 place d'Alger – 1er étage – 72000 LE MANS

Tél : 02-43-23-92-65 ou 06-81-82-28-71